



Bloc de beton sur la voie publique

Par **severino**, le **06/03/2010** à **22:09**

Bonjour,

Avec mon vehicule j'ai accrocher un bloc de beton ce trouvant sur la voie public et devant une maison.

C'est un bloc qui a etait deposer par x , et non pas par la ville.

Ma question c'est contre qui puis-je me retourner pour rembourser les degats causer a mon vehicule ???

Merci de votre aide.